

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le mercredi 13 juillet 2022 à 14 h 00, à la salle du cabinet du maire de l'hôtel de ville.

Présents : M. le maire Mathieu Traversy, président
Mme Claudia Abaunza, vice-présidente
M. Raymond Berthiaume
M. André Fontaine
M. Robert Auger

Également présents : M. Serge Villandré, directeur général
M. Stéphane Larivée, directeur général adjoint,
développement durable
M. Mathieu Desilets, directeur adjoint de cabinet
Me Jean-François Milot, greffier

CE-2022-760-DEC

Il est résolu :

QUE la séance ordinaire du comité exécutif soit et est ouverte à 14 h 00.

CE-2022-761-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE-2022-762-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 6 juillet 2022 soit adopté avec la modification, telle que demandée.

CE-2022-763-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif prenne connaissance du dépôt, par la Direction de l'administration et des finances, de la liste des contrats compris entre 2 000 \$ et 25 000 \$ pour un cumulatif par fournisseur de plus de 25 000 \$, pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2022, et en recommande le dépôt au conseil municipal, le tout conformément à l'article 77 du règlement numéro 748 de délégation de pouvoirs et de suivi et contrôle budgétaires et l'alinéa 2 de l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

CE-2022-764-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif prenne connaissance du dépôt, par la Direction de l'administration et des finances, du journal des écritures de budget pour la

période du 1^{er} au 31 mai 2022, et en recommande le dépôt au conseil municipal, le tout conformément aux articles 29, 30 et 31 du règlement numéro 748 de délégation de pouvoirs et de suivi et contrôle budgétaires.

CE-2022-765-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif prenne connaissance du dépôt, par la Direction de l'administration et des finances, de la liste des paiements émis pour la période du 1^{er} au 31 mai 2022, et en recommande le dépôt au conseil municipal, le tout conformément à l'article 47 du règlement numéro 748 de délégation de pouvoirs et de suivi et contrôle budgétaires.

CE-2022-766-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif prenne connaissance du dépôt du procès-verbal de la Commission de la culture, du patrimoine et du tourisme (CCUL) du 24 mai 2022.

CE-2022-767-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif adopte la définition « **Honoraires professionnels pour un mandat d'arpentage et de notariat, ainsi que le coût lié à la radiation de servitudes en faveur d'Hydro-Québec, dans le quartier Carrefour des Fleurs** » du nouvel objet qui fera partie du règlement d'emprunt parapluie numéro 760, soit l'objet n° 6.

QUE le montant relatif audit objet soit d'un montant maximal de 150 000 \$.

QUE la Direction de l'administration et des finances soit mandatée afin d'assurer le suivi budgétaire spécifique au nouvel objet défini.

CE-2022-768-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif entérine l'*Engagement d'octroi de servitude* réelle et perpétuelle par Gestion JS. S.E.N.C. en faveur de la Ville de Terrebonne pour fins d'installation d'un trottoir, d'un poteau de soutien et d'haubans à l'intersection de la rue Nationale et Grande Allée, dont l'assiette est connue et désignée comme étant une partie du lot 2 915 200 du cadastre du Québec, et ce, sans contrepartie.

QUE le président ou la vice-présidente du comité exécutif ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, un acte de servitude substantiellement conforme audit engagement, incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à celui-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner plein effet.

QU'un notaire soit mandaté pour la préparation de l'acte de servitude.

CE-2022-769-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif entérine l'acte de vente par la Ville de Terrebonne à Alphonse Morin et Murielle Parent du lot 3 174 274 du cadastre du Québec, d'une superficie de 18,4 mètres carrés, au prix de 785,00 \$, plus les taxes applicables, aux fins d'assemblage, et ce, selon les termes et conditions y mentionnés et faisant partie intégrante de la présente.

QUE le président ou la vice-présidente du comité exécutif ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, ledit acte de vente, incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à celui-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner plein effet.

CE-2022-770-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif entérine la nomination de madame Mahotia Gauthier à titre de chef de section, environnement et transition écologique, à la Direction générale, à compter du jeudi 14 juillet 2022, selon les conditions de travail du personnel cadre.

QUE le salaire de madame Gauthier soit fixé à l'échelon 4 de la classe 5, le tout conformément aux règles de classification en vigueur.

CE-2022-771-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'entériner le statut d'employé régulier permanent de madame Judith Proulx à titre de chef de section, revenus et assistante-trésorière, à la Direction de l'administration et des finances, suite à la fin de sa période de probation.

CE-2022-772-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'entériner le statut d'employé régulier permanent de monsieur Louis-Alexandre Robidoux à titre de chef de division, affaires juridiques et assistant-greffier, à la Direction du greffe et des affaires juridiques, suite à la fin de sa période de probation.

CE-2022-773-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'adopter le *Règlement modifiant le règlement numéro 798 permettant la réalisation de travaux d'implantation et de remplacement des équipements de suivi de l'eau, afin de modifier la description des travaux et montants de l'Annexe « A », sous le numéro 798-1.*

CE-2022-774-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif accorde à **CAN-EXPLORE INC.**, société ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat de services professionnels SA22-9057 pour l'inspection de chambres de vannes de la conduite de refoulement Moody, au prix de sa soumission, soit pour une somme de 135 210,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public.

QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

CE-2022-775-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif accorde le contrat SA22-9072 à **PAVAGE DES MOULINS INC.**, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection de deux (2) patinoires aux parcs Île-de-Lys et Fernand-Champagne, au prix de sa soumission, soit pour une somme de 642 054,89 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public.

QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

CE-2022-776-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif accorde le contrat SA22-9068 à **LANDREVILLE PROMOTIONS INC. (ISM ART & DESIGN)**, plus bas soumissionnaire conforme, pour le remplacement de l'éclairage de Noël dans le Vieux-Terrebonne ainsi que pour la désinstallation, l'entreposage, l'entretien et l'installation des décorations, pour une période de cinq (5) ans, de mars 2023 à novembre 2027, au prix de sa soumission, soit pour une somme de 458 957,21 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public.

QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

CE-2022-777-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif amende la résolution CE-2022-649-DEC dans le but de corriger le mandat de la Ville de L'Assomption afin de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres public pour les contrats d'achats regroupés, pour l'achat de produits chimiques dans le traitement des eaux potables et usées.

CE-2022-778-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'adopter le *Règlement décrétant des travaux de construction d'un échangeur situé au-dessus de l'autoroute 640, à la hauteur de l'avenue Urbanova, et pour en payer le coût, un emprunt au montant de 56 290 000 \$, sous le numéro 865.*

CE-2022-779-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif conclue deux (2) ententes-cadres avec les firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, dans le cadre du contrat de services professionnels SA22-3033 pour le contrôle de la qualité des matériaux, études géotechniques et caractérisations environnementales (Phases I et II) pour divers projets sur l'ensemble du territoire de la Ville, pour une période maximale de trois (3) ans chacune, aux taux horaire de leur soumission, soit pour le lot 1 avec **GROUPE ABS INC.** pour une somme maximale de 1 058 841,45 \$, taxes incluses, et pour le lot 2 avec **SOLMATECH INC.** pour une somme maximale de 800 044,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public.

CE-2022-780-DEC

RÉSOLUTION AMENDÉE PAR CE-2022-

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif autorise une dépense additionnelle de 363 619,40 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat SA21-3035 octroyé à **TISSEUR INC.** pour les travaux de construction du nouveau quartier général du Service de police, majorant ainsi le montant du contrat initial de 68 795 291,25 \$, taxes incluses, à un total de 69 158 910,65 \$, taxes incluses.

QUE cette dépense soit autorisée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

CE-2022-781-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif prenne connaissance du dépôt du procès-verbal du comité technique de circulation (CTC) du 8 juin 2022 et adopte les requêtes de signalisation mentionnées ci-dessous :

RÉSOLUTION	DÉTAIL
CTC-2022-06-08/5	Approuver la demande d'ajout d'une balise de centre de rue et le marquage de type ligne axiale dans les courbes de la rue de l'Émissaire (de l'Élan et de l'Estuaire) et l'installation temporaire de la remorque radar du Service de police sur la rue de l'Émissaire.
CTC-2022-06-08/6	Approuver la demande d'ajout d'une balise de centre de rue sur la rue Kennedy.

RÉSOLUTION	DÉTAIL
CTC-2022-06-08/7	Approuver la recommandation du CTC pour l'ajout de balises de centre de rue de type « traverse » et la mise à jour de la signalisation des traverses du parc Comtois (rues Leman, de Modène, de Lodève et de Trieste).
CTC-2022-06-08/11	Approuver la recommandation du CTC pour l'ajout d'une balise de centre de rue de type « traverse » et de la signalisation et du marquage de présence d'une traverse piétonnière aux deux (2) entrées sur la rue Léonard-Éthier.
CTC-2022-06-08/15	Approuver la demande d'interdiction de stationnement sur la rue O'Diana à la hauteur de la rue des Bureaux.
CTC-2022-06-08/16	Approuver la demande d'interdiction de stationnement sur la rue Louis-Lepage entre le 180 et le 184.
CTC-2022-06-08/18	Approuver la recommandation du CTC pour l'ajout d'une balise de centre de rue de type « entrée de quartier » sur la rue du Havre.

CE-2022-782-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif accepte la somme de 22 900 \$ à titre de contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, versée en argent à la Ville de Terrebonne par le propriétaire du lot 3 506 002 du cadastre du Québec, situé sur la rue Béland, conformément au *Règlement de zonage* numéro 1001, équivalente à 10 % de la valeur marchande du lot visé, le tout tel qu'indiqué au dossier décisionnel.

CE-2022-783-DEC

Il est résolu :

QUE la séance soit et est levée à 16 h 40.

Président

Greffier